

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la Directive 91/155/CEE de l'UE, telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE - France
Français

1. Identification de la substance/préparation et de la personne physique ou morale responsable de la mise sur le marché

Nom du produit Exonuclease I, 2500 units

Numéro de catalogue E70073Z



Symbole(s) de danger



Irritant

Type de produit Liquide.

Identification de la société/entreprise

Fournisseur GE Healthcare UK Ltd
Amersham Place
Little Chalfont
Buckinghamshire HP7 9NA
England
+44 0870 606 1921

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
Swedish Poisons Information Centre :
+46 (0)8 331 231

Personne qui a mis au point la fiche de sécurité : msdslifesciences@ge.com

France GE Healthcare Bio-Sciences GmbH
Succursale France
Parc Technologique
Rue René Razel
Saclay
F-91898 Orsay Cedex
01 69 35 67 00

2. Identification des dangers

Le produit est classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification Xi; R36/37/38

Dangers pour la santé humaine Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation Préparation

Nom des composants	Numéro CAS	%	Numéro CE	Classification
<input checked="" type="checkbox"/> glycerol	56-81-5	50	200-289-5	Xi; R36/37/38

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.



Référence
25003930



Page 1 de 5
Date de validation 29 Juin 2009

Version 3

4. Premiers secours

Premiers secours

Inhalation	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Ingestion	Ne pas ingérer. Si des quantités potentiellement dangereuses de cette substance ont été ingérées, appeler un médecin immédiatement. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Protection des sauveteurs	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Utilisables	Utiliser un agent extincteur approprié pour éteindre l'incendie avoisinant.
Non utilisables	Aucun connu.
Risques particuliers liés à l'exposition au produit	<p>Augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.</p> <p>En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.</p>
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions relatives à l'environnement	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
Grand déversement accidentel	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations face au vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota : Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir section 13 pour l'élimination des déchets.
Petit déversement accidentel	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

7. Manipulation et stockage

Manipulation	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
Stockage	Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Matériaux d'emballage

Recommandé	Utiliser le récipient d'origine.
-------------------	----------------------------------



8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Nom des composants

glycerol

Limites d'exposition professionnelle

INRS (France, 6/2006). Notes: valeurs limites indicatives
VME: 10 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Aérosol

Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Protection respiratoire

Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un appareil de protection respiratoire.

Protection des mains

Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.

Protection des yeux

Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées ou aux poussières.

Protection de la peau

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

Aspect

État physique	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Inodore.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH	7.5 [Conc. (% poids / poids): 100%]
Propriétés d'explosivité	N'est pas considéré comme un produit présentant un risque d'explosion.
Solubilité	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

10. Stabilité et réactivité

Stabilité	Le produit est stable.
Matières à éviter	Aucune donnée spécifique.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation	Irritant pour les voies respiratoires.
Ingestion	Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau.
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
glycerol	DL50 Cutané	Lapin	>10 g/kg	-
	DL50 Intra-péritonéal	Rat	4420 mg/kg	-
	DL50 Intra-veineux	Rat	5566 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	12600 mg/kg	-
	DL50 Sub-cutané	Rat	100 mg/kg	-
	Dlmin Intra-musculaire	Rat	10 mg/kg	-
	TDLo Intra-musculaire	Rat	8 mL/kg	-
	TDLo Intra-	Rat	5000 mg/kg	-



Référence

25003930



9 5 2 5 0 0 3 9 3 0

Page 3 de 5

Date de validation 29 Juin 2009

Version 3

musculaire

Conclusion/Résumé Non disponible.**Effets chroniques potentiels pour la santé**

Effets chroniques Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu.
Toxicité pour la reproduction Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation des voies respiratoires
toux

Ingestion Aucune donnée spécifique.

Peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
rougeur

Yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
larmoiement
rougeur

Organes cibles Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : reins, les voies respiratoires supérieures, peau, oeil, cristallin ou cornée.

12. Informations écologiques**Effets sur l'environnement** Aucun effet important ou danger critique connu.**Écotoxicité en milieu aquatique**

Nom du produit/composant	Test	Résultat	Espèces	Exposition
<input checked="" type="checkbox"/> glycerol	-	Aiguë CL50 54 à 57 ml/L Eau douce	Poisson - Rainbow trout, donaldson trout - Oncorhynchus mykiss - 0.9 g	96 heures

Conclusion/Résumé Non disponible.**Conclusion/Résumé** Non disponible.

Nom du produit/composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
<input checked="" type="checkbox"/> glycerol	-	>60%; 28 jour(s).	Facilement

Autres effets nocifs Aucun effet important ou danger critique connu.**13. Considérations relatives à l'élimination**

Méthodes d'élimination des déchets Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent contenir des restes de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Déchets Dangereux Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.**14. Informations relatives au transport****Réglementation internationale du transport**

Informations réglementaires	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-
Classe IMDG	<input checked="" type="checkbox"/> Not regulated.	-	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-
Classe IATA-DGR	<input checked="" type="checkbox"/> Not regulated.	-	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-



Référence

25003930



9 5 2 5 0 0 3 9 3 0

Page 4 de 5

Date de validation 29 Juin 2009

Version 3

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

Symbole(s) de danger



Irritant

Phrases de risque

R36/37/38- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Utilisation du produit

Applications industrielles.

Inventaire d'Europe

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Autres Réglementations UE

Surveillance médicale renforcée

Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

16. Autres informations

Texte complet des phrases R citées dans les sections 2 et 3 - France R36/37/38- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Sections 2 et 3 - France

Xi - Irritant



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Historique

Date d'impression

29 Juin 2009

Date de la précédente édition

06 Avril 2006

Date d'édition

29 Juin 2009

Version

3

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence

25003930



9 5 2 5 0 0 3 9 3 0

Page 5 de 5

Date de validation 29 Juin 2009

Version 3